

DEPARTEMENT VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT APT
DELIBERATION N°2016/003

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN PERUSIER
84300 TAILLADES

SEANCE DU 2 MARS 2016

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr Dominique Pierre Président
Syndic titulaire : PONCET Norbert- HONORAT Guy – DEVINE Marc
Excusé : PECOULT Jocelyn – PELISSIER Laurence
Syndic suppléant : M. OLIVIER Denis - LIENS Charles

L'an deux mille seize et le deux mars, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet :
Avenant n°1 – marche 2015-02 lot 1

=====

Le Président expose : Afin de répondre au mieux aux prestations nécessaires à la réalisation du lot 1 du marché 2015-02 « Rénovation de la station de pompage des Taillades du canal du Cabedan Neuf », un avenant de prix nouveaux, ne modifiant pas le montant du marché, doit être passé. Par ailleurs, étant donné les délais d'intervention d'ERDF pour la dépose du comptage, le déroulement des travaux a fortement été perturbé. Il convient donc de prolonger le délai de réalisation de 4 semaines. La fin des travaux, initialement prévue au 11 mars 2016, est donc prévue pour le 11 avril 2016.

Où l'exposé du Président : la commission syndicale approuve la liste des prix nouveaux pour le lot 1 du marché 2015-02 « Rénovation de la station de pompage des Taillades du canal du Cabedan Neuf », et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

La liste est jointe en annexe de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Pièce jointe :
084-298401712-20160302-2016-003-DE
Liste des prix nouveaux

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2016
Publication : 14/03/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

